



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia
Grand Est | 2016

Troyes – Quartier Planche Clément

Opération préventive de diagnostic (2016)

Aurore Louis



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/33324>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Aurore Louis, « Troyes – Quartier Planche Clément » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Grand Est, mis en ligne le 01 septembre 2019, consulté le 02 mai 2021.

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/33324>

Ce document a été généré automatiquement le 2 mai 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Troyes – Quartier Planche Clément

Opération préventive de diagnostic (2016)

Aurore Louis

- 1 L'opération de diagnostic conduite au centre de la commune de Troyes, à l'emplacement du quartier Planche Clément, sis entre les rues de la Planche Clément, Neuve-des-Bains et Marguerite Bourgeoys est placée en amont d'un important projet de réhabilitation et reclassement urbain du secteur par l'agence d'immobilier public Troyes Habitat. Ce diagnostic concerne une emprise de 15 000 m², mais seuls 8 700 m² ont été accessibles en raison de la présence de bâtiments finalement réhabilités, conservés ou non démolis au moment de l'intervention, ainsi que la conservation d'arbres classés. 900 m² ont été ouverts, soit 6 % de l'emprise.
- 2 Dès l'Antiquité, le développement urbain de la ville de Troyes a été contraint par son environnement topographique, à la confluence de deux bras de Seine, au cœur d'un espace humide traversé par de multiples petits cours d'eau.
- 3 Dès la fin du XII^e s., le secteur est asséché et assaini par les différentes dérivations et ramifications de la rivière, dessinant un important maillage hydraulique qui se jette dans les fossés périphériques dont les tracés confèrent à la ville une forme de « Bouchon de Champagne ».
- 4 L'emprise du diagnostic est située dans la tête de ce bouchon, dans le quart sud-est. Au vu du contexte historique et archéologique entourant la parcelle, trois problématiques ont été dégagées : il s'est agi dans un premier temps d'évaluer la présence éventuelle du canal de la Planche Clément et potentiellement, de la courtine du rempart du XII^e s., localisé à proximité immédiate de l'emprise. Il importait également de préciser la raison pour laquelle cette parcelle est intégrée à l'intérieur des murs du XIII^e s. (agrandissement de l'espace domestique, implantation d'activités artisanales, espace dédié, etc.). Enfin, il semblait intéressant de confirmer ou non la présence de jardins à cet endroit tout au long de la période moderne comme mentionné sur les plans anciens.
- 5 Le diagnostic a également permis de documenter des structures plus récentes et déjà bien attestées, comme les établissements de bains du XIX^e s.

- 6 Les découvertes faites dans les treize sondages répartis sur l'emprise ont permis de mettre en évidence cinq périodes chronologiques, du XII^e s. au XIX^e s., marquant les évolutions structurelles de l'occupation.

Un bruit de fond du second Moyen Âge (période 1)

- 7 La période du XII^e s. est caractérisée par trois petits fossés et quelques fragments de céramique. Ces éléments apparaissent en position résiduelle dans les niveaux les plus bas des sondages 1, 3, et 7, à une altitude moyenne de 104 m NGF. Ils ont été charriés avec les gravillons calcaires déposés lors d'un débordement de Seine (10014) ou simplement mélangés et redéposés dans l'horizon de terre de jardin bien calé chronologiquement dans le milieu du XIV^e s. (70004) ou dans le niveau de limon argilo-sableux beige gris avec de nombreuses traces d'oxydation et traces carbonatées qui scellent l'abandon du chenal 3006.

Un premier réseau de fossé ?

- 8 Trois petits fossés orientés nord-sud, ont été mis au jour dans les sondages 4, 5, 6 et 10. Ils apparaissent autour de 104,00 m NGF et sont encaissés dans le substrat de sable. L'absence de mobilier datant dans les comblements ne permet pas de dater l'abandon de ces structures mais leur position stratigraphique sous les niveaux du milieu du XIV^e s. indique qu'ils aient été en activité à une période antérieure comprise entre le XII^e s. (date des premières céramiques) et le XIV^e s.

Une première occupation structurée dans la seconde moitié du XIV^e s. (période 2, phase 1)

- 9 À la période 2-1 apparaissent les premiers indices d'une occupation plus structurée. Le secteur est drainé et des bâtiments sur solins de craie sont bâtis en front de rues. Ces structures sont insérées dans les niveaux de recouvrement des structures précédentes et dans un horizon d'occupation bien daté de la seconde moitié du XIV^e s.

L'implantation d'un nouveau réseau de chenaux et de fossés

- 10 Le réseau de drainage est amélioré et développé. Les anciens petits fossés drainants, orientés nord-sud, sont remplacés par deux chenaux principaux barrant l'emprise d'est en ouest, sur lesquels sont greffés des fossés de plus petites dimensions. La définition de ces structures reste à préciser, entre petits bras de Seine naturels canalisés et fossés creusés volontairement.
- 11 Ainsi, deux courants d'eau dénommés chenaux ont été mis en évidence dans la moitié sud de la parcelle. Ils mesurent entre 3 et 4 m de large pour une profondeur conservée d'environ 1,50 m.
- 12 Ils apparaissent à l'altitude de 104,31 m NGF. Des aménagements ont été mis au jour dans les chenaux. Les soutènements de berges sont composés de pieux verticaux en bois fichés à espacement régulier et taillés de mortaises, entre lesquels sont insérées des planches (40012, 30013). Deux sortes de pieux sont mis en œuvre avec d'un côté des piquets en bois blanc légers de section circulaire d'environ 0,05 m de diamètre, et de l'autre, des pieux de section carrée de 0,10-0,15 m de côté aménagés de mortaises. Les

aménagements à vocation potentiellement domestique ou artisanale correspondent à un système de deux alignements de pieux, disposés perpendiculairement au milieu du chenal (20014), formant des sortes de cloisonnements. Cet ensemble pourrait être interprété comme un aménagement destiné à une activité nécessitant un travail en eau douce (trempage, pêche, etc.). Les talus de berges sont également travaillés, comme en témoigne un petit décroché à angle droit taillé le long de la berge nord du chenal A (40065). Ce surcreusement forme une retenue dans laquelle le débit de l'eau est ralenti.

Les structures domestiques

- 13 L'activité domestique est caractérisée par des bâtiments d'habitat, présents dans les sondages 7 et 6, et par des fosses de stockage. Ces structures ne semblent pas fonctionner ensemble car elles apparaissent dans des zones distinctes de l'emprise avec un développement des bâtiments dans la moitié sud de la parcelle tandis que les fosses sont implantées dans la moitié nord. Les bâtiments sont assez mal conservés et seuls quelques murs sur solins de craie sont préservés. Un chemin (7001) est accolé au bâtiment 701. Il est matérialisé par une succession d'ornières imprimées dans le niveau d'occupation 70004. Elles mesurent en moyenne entre 0,30 et 0,40 m de large pour une profondeur de 0,20 m. Elles sont comblées de blocaille de craie mêlée de fragments de terre cuite architecturale dans une matrice argileuse brun moyen très compacte (70002). L'induration de ce niveau indique un tassement important et une fréquentation importante de ce chemin.
- 14 Plusieurs séries de fosses ont été mises en évidence sur le secteur. Dans le sondage 10, sept fosses ont été mises au jour. Le premier module de fosse correspond aux structures à ouverture large et creusement à profil en « U ». Leur diamètre de surface est compris entre 1,04 m (10007) et 1,10 m (10008). Elles sont profondes d'environ 0,20 m. Le second module correspond aux creusements à ouverture réduite, autour de 0,70 m et à profil en « V » (10003, 10005).

Le développement de l'occupation de la fin du XIV^e s. au milieu du XV^e s. (période 2, phase 2)

- 15 La période 2-2 est marquée par la persistance du réseau hydraulique mis en place à la période précédente et sa maintenance par l'ajout de petits fossés annexes et par le développement de l'activité domestique. Au début de la période, les structures domestiques antérieures sont comblées. C'est notamment le cas des fosses 10007 et 10008, comblées respectivement de limon argilo-sableux brun gris comprenant quelques cailloux de craie, de fragments de TCA et de mobiliers (100013) et de limon argilo-sableux brun gris comprenant de nombreux cailloux de craie, de nombreux fragments de TCA, de charbons de bois et de mobiliers (100014). Les fragments de céramique indiquent que ces fosses sont comblées et abandonnées au cours de la période 3.

L'activité hydraulique

- 16 Les chenaux et les fossés mis en place à la période 2-1 sont toujours en activité à la période 2-2. Le chenal A est amendé de deux fossés annexes (3007 et 4005). Le fossé 3007, localisé dans l'angle nord-est du sondage 3, n'a pu être entièrement dégagé et ses dimensions restent inconnues. Il est orienté nord-est – sud-ouest (45°est) et apparaît à

une altitude proche de celle du chenal A (104,10 m NGF). Le fossé 4005 est apparu dans le sondage 4. Il est orienté nord-ouest – sud-est (110°est) et apparaît à l'altitude de 104,15 m NGF. Le profil du creusement est légèrement différent de celui du chenal A avec des parois plus verticales et un fond plat. À l'ouverture, il est conservé sur une largeur d'1,90 m et une profondeur de 0,40 m. L'altitude basse du creusement est située à 103,88 m NGF, encaissé dans les niveaux de débordement et de recouvrement de la période 1. Le fossé 6005 est le seul fossé aménagé de pieux en bois (60019). Ils sont alignés suivant un axe nord sud, perpendiculairement au sens de circulation de l'eau et semblent former une petite retenue d'eau.

L'activité domestique

- 17 L'activité domestique mise en évidence dans le sondage 7 à la période précédente, perdue à la période 2-2. Le second état du bâtiment est matérialisé par le mur 7002 en appareil de petits blocs de craie liés au mortier de chaux (70011). Ce mur est implanté dans un remblai de construction de limon argilo-sableux brun moyen très fin sans mobilier (70031). Il est probable que le chemin ne soit plus en activité.
- 18 Deux fosses ont été mises en évidence dans le sondage 3. La fosse 3002 accuse un plan ovale et un profil en « U », comblé de limon très argileux brun gris contenant quelques nodules crayeux, des fragments de tuiles et du mobilier (30004). La vaisselle en céramique correspond à quatre individus à glaçure ombrée verte partielle, à engobe ocre et glaçure monochrome jaune. La fosse 3003 à plan ovale et profil à fond arrondi est comblé de limon argileux gris brun contenant des cailloux de craie et des fragments de tuiles (30007).

Transformation de l'occupation entre la seconde moitié du XV^e s. et le début du XVI^e s. (période 3)

- 19 Les structures de la période 2 sont scellées par le troisième niveau de débordement et d'assèchement du secteur, horizon P3, composé d'un niveau de limon argileux gris clair contenant des traces d'oxydation verdâtre et un peu de sable et d'un niveau d'argile gris clair comportant des traces d'oxydation orangée. La nouvelle occupation, consistant en un nouveau réseau hydraulique remplaçant le précédent, est implantée dans cet horizon.

Le nouveau réseau hydraulique

- 20 Au cours de la période 3, le précédent système hydraulique est abandonné. Il est remplacé par un nouveau chenal, orienté perpendiculairement aux précédents chenaux et situé à l'extrémité sud-ouest de la parcelle. Il est complété par de petits fossés qui reprennent le tracé du premier réseau.

L'activité domestique

- 21 Les structures d'habitat semblent subir une translation vers l'intérieur de la parcelle. Le bâtiment 701 dans l'angle sud-ouest de la parcelle est abandonné et remplacé par la création d'un fossé. En revanche, le bâtiment 603 est développé avec l'ajout d'un second état de construction.

Disparition des fossés et création de jardins au XVI^e s. (période 4)

- 22 Au XVI^e s., les occupations précédentes sont totalement abandonnées et le secteur est entièrement nivelé.

Les terres de jardin

- 23 Le secteur est ensuite entièrement recouvert par un important horizon scellant les structures des périodes 2 et 3. Cet horizon est composé de trois niveaux différents d'accumulation de terre de jardin. Le niveau inférieur est composé de limon argilo-sableux brun moyen contenant des traces d'oxydation verdâtre ou orangées, des fragments de tuiles et des charbons (40024, 50004, 90009, 70007). Le niveau intermédiaire de limon argileux, un peu sableux de couleur gris moyen, comprenant quelques petits graviers calcaires, quelques fragments de tuiles et petits nodules de craie (10007, 30003, 40025, 60006, 70004, 90009, 100003) est recouvert par le niveau supérieur de limon argilo-sableux brun avec traces d'oxydation contenant des fragments de céramique et de tuiles (20003, 30022, 40033, 60008, 70006, 120003, 130005).

Conclusion

- 24 Le diagnostic archéologique conduit sur la parcelle sise entre les rues de la Planche Clément, Neuve-des-Bains et Marguerite Bourgeoys a révélé un quartier occupé dès le XIV^e s. et bien implanté dans un contexte d'activités domestiques et artisanales, organisées autour des multiples petits bras de Seine. Tout au long des cinq périodes d'occupation, les aménagements ont permis d'assécher et d'assainir un espace contraint par les débordements de la Seine fréquents et réguliers. Les petits fossés drainants ont été transformés en chenaux aménagés et organisés pour répondre aux besoins des occupants, entre pêche, trempe et bains dans un secteur dont l'histoire est intimement liée à l'eau.

INDEX

lieux <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBLD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtcJOiyPujgF>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtftaYgDQuoy>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtRID8e0MnNR>

chronologie <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtAQyKm9qosx>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtPSEEZSBEJp>

nature <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtWWQS75V5Bc>

Année de l'opération : 2016

AUTEURS

AUORE LOUIS

Inrap